

# Coup de tonnerre sur les vendanges

14/8/00



Les orages et les pluies, survenus dans la nuit de mardi à mercredi, ont constitué un vrai coup de tonnerre dans le ciel jusqu'à présent serein des vendanges 2000 qui commençaient à peine. Si le vignoble de la côte de Beaune et du Châtillonnais ont été relativement épargnés, des dizaines d'habitations ont subi d'importants dommages (photos Gilles Mathieu), tout comme dans le Montbardois où, par ailleurs, une personne a été blessée par la foudre. Les maires de Pommard et Santenay ont même demandé que leur village soit classé en zone de catastrophe naturelle.

# Orages : La Côte-d'Or très touchée

Plus de 2 500 impacts de foudre ont été dénombrés en Côte-d'Or mardi par météorologie, le serveur qui enregistre et analyse 24 heures sur 24 les cellules orageuses sur l'ensemble de la France. Ces impacts de foudre relevés dans notre département ont été parti-

culièrement nombreux au nord et au sud-ouest de Montbardois, à l'ouest de Dijon et au sud-ouest de Gevrey-Chambertin. Dijon et ses environs, par contre, ont été épargnés. Alors qu'une personne a été blessée par la foudre à Vilaines-les-Prévôtes, les dégâts enregis-

trés dans les zones les plus touchées sont essentiellement matériels : cultures en dommagées, habitations inondées, un hangar à foin totalement détruit. Météo France ne prévoit pas de nouvelles perturbations orageuses avant mercredi prochain.

## Pommard et Santenay sinistrés

Dans la nuit de mardi à mercredi, les orages qui se sont abattus sur la côte de Beaune, ont causé de gros dégâts dans plusieurs villages de la zone viticole. Si les vignes ont été généralement épargnées, des dizaines d'habitations ont subi d'importants dommages. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer, mais aujourd'hui, les bourgades pansent leurs plaies. Les maires de Pommard et Santenay ont même demandé que leur village soit classé en zone de catastrophe naturelle.

« Des sacs d'eau. Un vrai raz-de-marée. Il y avait de l'eau et de la boue partout. C'est effarant » confie un habitant de Pommard. « C'est une catastrophe. L'eau est montée en quelques instants. On a eu à peine le temps de réagir » explique, à Santenay, une femme aux yeux rougis par une nuit blanche. Dans les deux villages, comme à Meursault, Monthellie, Volnay, (trois villages un peu moins touchés par les précipitations), on a frôlé le pire.

Mardi, minuit. Dans un cellier d'une habitation de Pommard, quatre hommes remplissent des seaux de terre et d'eau. Les sapeurs-pompiers beaunois, avec un matériel imposant, sont là. Sous les ordres du capitaine Didier, commandant le centre de secours de Beaune, Jean-Claude de Aradiou, sous-préfet de Beaune, le capitaine Christophe Le Gallo, commandant la compagnie de gendarmerie de Beaune, les responsables de la DDE (Direction départementale de l'équipement) sont également sur les lieux. Tout comme le maire du village, Jacques Berperet. « Tout est descendu des vignes. Dans le Charmillot et dans la rue Mareau. Il est tombé beaucoup d'eau, des sacs d'eau. Au moins 50 litres au mètre carré. On n'a pas vu cela depuis août 75. Depuis cette date, six sacs de rétention et un canal d'évacuation ont été mis en place. Mais de-

vant la violence de cet orage, on ne pouvait pas faire grand chose » commente le premier magistrat de Pommard avant de poursuivre : « Des gens ont enlevé les grilles « avaloir ». C'est un geste inconscient car on peut tomber dedans et, de plus, cela bouche les égouts... »

Mercredi matin. Les traits tirés, le capitaine beaunois Fabien Didier donne ses ordres depuis Pommard où quinze de ses hommes avec quatre véhicules ont œuvré de 22 heures à 2 heures du matin pour secourir une dizaine d'habitants. Après les opérations de pompage et de nettoyage de la nuit, il faut terminer le travail et redonner à la rue son premier aspect. « Nous sommes sur la brèche depuis 19 heures hier soir (NDLR : mardi soir). On a commencé par un accident dans le col de Bessey-en-Chaume puis avec les orages, tout s'est enchaîné et nous avons eu plusieurs dizaines d'interventions sur Beaune et ses alentours. Après Pommard, nous sommes allés en renfort à Santenay. Là-bas, il y a eu aussi de gros dégâts » déclare l'officier.

### Solidarité et colère

En effet, à Santenay, ce sont des images de désolation. La boue, l'eau, les cailloux, des branchages, ont envahi une trentaine de maisons. Munis de



À Santenay, devant la salle des fêtes, la rue est défoncée

pelles, de raclettes, de tuyaux d'arrosage, de seaux et surtout d'un immense courage, les sinistrés ne pensent qu'à une chose : nettoyer et remettre en ordre. Sur la place du village, les sapeurs-pompiers santenois (1) ont le visage défilé. Il est onze heures et certains ont passé plus de douze heures à lutter. « Certaines caves ont été inondées et les tonneaux flottaient » explique l'un d'eux. Plus loin, au 7 de la Petite Rue, un couple aidé d'un ami éponge, encore et encore. Les meubles qui, quelques heures plus tôt étaient sous l'eau, sèchent sur la pelouse. « Cela devait arriver. A force de planter sur le coteau et de supprimer les triches et les murets, il n'y a plus de retenue. Les vigneron se moquent de nous. La preuve, aucun d'eux ne s'est proposé pour nous aider. Heureusement que d'autres personnes savent ce que veut dire solidarité... » peste un homme, les pieds nus et la mine déconfite. « Regardez, il y en avait plus de 30 centimètres dans le salon ». Des mètres cubes et des mètres cubes de boue, de limon,

d'eau, ont dévalé des « Trois Croix ». Rien pour arrêter ces vagues dévastatrices qui ont violé dans leur intimité une trentaine de demeures qui s'endormaient tranquillement lors d'une soirée de vendanges.

« Toutes les personnes qui ont subi de dommages dans leurs habitations doivent impérativement, dans un délai de trois jours : faire une déclaration auprès de leur assurance et transmettre en mairie, une estimation des dégâts et la liste du matériel endommagé en faisant éventuellement des photos. Et si possible donner une estimation financière des dommages » tel était le message de Dany Dubromel, maire de Santenay, et de Jacques Berperet, maire de Pommard. Dans ces deux villages sinistrés, l'heure est au bilan.

### Gilles MATHIEU

(1) Sont intervenus : les centres de première intervention de Corcelles-les-Arts, de Chassagne-Montrachet et de Santenay des centres de secours principaux de Noyay de Beaune. Ainsi que l'adjudant-chef Guérin du SDIS.

## Les vignes de la Côte de Beaune relativement épargnées

« On a frôlé la catastrophe » confie un vigneron de la côte de Beaune. « Nous ne sommes pas épargnés » lance un propriétaire installé dans les Hautes-Côtes de Beaune et sur Savigny. Bon gré mal gré, il faut se rendre à l'évidence. Certains n'ont pas eu la même chance. Les violents orages et notamment la grêle ont eu raison de quelques parcelles. Les dégâts ne sont pas catastrophiques. Certes. Mais hier, à Bouze-lès-Beaune et à Savigny-lès-Beaune, on notait des impacts de grêlons sur les fruits. Dans les autres villages de la côte vineuse, rien de grave n'était signalé. Les grains talés sont le principal souci des vignerons sinistrés. « Les raisins blancs risquent de tour-

ner au chocolat (couleur). Il faut couper de suite sinon c'est fichu. Pour les rouges, c'est pareil. S'ils sont à maturité. Soit les grumes se vident ou alors des foyers de pourriture se forment » explique un viticulteur à la moustache imposante. Selon un autre vigneron : « La chaleur et l'humidité favorisent aussi la pourriture. »

Paradoxalement, à Pommard et à Santenay, là où les orages ont été les plus violents, les vignes ont été épargnées. Mais à présent, en côte de Beaune ou en côte de Nuits, tout le monde ne pense qu'à une chose. Rentrer la récolte. Et le plus vite possible.

G. M.



**JOURNÉES  
DÉCOUVERTES**  
chez votre concessionnaire



Concessionnaire  
**Savy 21**

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

**OUVERTURE  
EXCEPTIONNELLE  
DIMANCHE 17  
SEPTEMBRE**

**BEAUNE**  
ZI SAVIGNY - 03.80.22.88.69  
**DIJON-CHENOVE**  
5, RUE GAY-LUSSAC - 03.80.54.07.07

**Devenez un "as"  
de la  
dégustation**



**juste comme ça  
pour le plaisir**

Ecole hôtelière  
et de tourisme  
**saint bénigne**

Renseignements :  
03.80.58.33.40

Découverte, dégustation des vins  
de Bourgogne et autres régions françaises  
Initiation et perfectionnement  
Cours en soirée pour tous